

EAUX USÉES SUR LE BASSIN D'ARCACHON

Arc'Eau prône pour un nouveau délégataire et un comité de suivi

L'association Arc'Eau alerte le syndicat en charge de l'assainissement sur le Bassin (Siba) qui s'apprête à choisir le nouveau délégataire. En toile de fond, le scandale du déversement des eaux usées en 2023

Sabine Menet
s.menet@sudouest.fr

C'est par la voie d'un communiqué de presse que l'association Arc'Eau exhorte le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (Siba) à changer de délégataire pour l'assainissement des eaux usées et à mettre en place un comité de suivi. Créée en 2012, l'association veille « à une gestion contrôlée de l'eau sur le territoire du bassin d'Arcachon » et milite pour que l'intérêt des usagers soit respecté. Selon les informations d'Arc'Eau, c'est en effet ce mardi 2 juin que les vice-présidents du Siba, qui réunit 12 communes (les dix du pourtour du bassin d'Arcachon ainsi que Mios et Marcheprime), valident le nouveau délégataire en charge de l'assainissement pour la période 2027-2034. Le contrat engageant l'actuelle entreprise Veolia, via une société dédiée, prenant fin le 31 décembre 2026.

Qui prendra sa suite ? La question est ouverte.

« Ce choix intervient dans un contexte qui a révélé les failles du Siba, en particulier son incapacité à anticiper et prendre en compte l'impact de l'artificialisation du territoire, alors que les conséquences du réchauffement climatique sont connues depuis plusieurs décennies », estime Patrick du Fau de Lamothe, le président d'Arc'Eau.

L'hiver 2023 en mémoire

« Les débordements, saturation des réseaux et pertes de contrôle des installations ont fortement marqué le territoire », dit-il en rappelant la contamination des huîtres durant l'hiver 2023. « Pour tenter de se justifier, dès janvier 2024, le Siba, alors présidé par Yves Foulon, le maire d'Arcachon (1), a mis en cause les eaux qui viendraient du bassin-ver-sant avant de demander la modification des deux arrêtés préfectoraux qui régulent la gestion de

l'assainissement pour autoriser les débordements dans la nature. »

Un « permis de polluer » qui sera retoqué, en référé, par le tribunal administratif puis le Conseil d'État. Et de rappeler les actions pénales et administratives en cours, ainsi que l'expertise sollicitée par l'Association de protection des eaux du bassin d'Arcachon (Adeba) afin de déterminer les causes de la pollution,

« La reconduction du délégataire actuel serait comprise comme une absence de remise en cause, voire une provocation »

analyser les liens entre réseaux pluviaux et assainissement et, surtout, identifier les responsables. Ce qui, pour le président d'Arc'Eau, n'obère pas de nouvelles plaintes, en cas de nouveaux débordements. Quant au plan d'investissements de 120 millions d'euros annoncé entre 2024 et 2028, il se montre critique. « En 2024, seuls 6,3 M€ sur les 23,7 M€ prévus ont été réalisés (26,6 %). En 2025, 11,3 M€ sur les 28 prévus (40,4 %). Les taux de réalisation sur les seules canalisations sont encore plus faibles. Le Siba ne tient pas ses engagements », estime-t-il. Quant à

la future station d'assainissement prévue à Arès, elle n'aura pour but, selon lui, que d'absorber la démographie galopante et non pas résoudre le problème des eaux pluviales.

Un comité de suivi

Rappelant qu'aucun bilan du contrat en cours n'a été fait et déplorant que le cahier des charges, soumis aux entreprises en concurrence, n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable avec les usagers, associations environnementales et ostréiculteurs, Patrick Du Fau de Lamothe craint qu'un maximum d'obligations ne soit à l'avenir imputé au futur délégataire. Avec pour conséquence, une hausse jugée considérable de la facture.

« La reconduction du délégataire actuel serait comprise comme une absence de remise en cause, voire une provocation » estime-t-il. Arc'Eau prône la mise en place d'un comité de suivi du service public de l'assainissement, réunissant, outre le Siba et son délégataire, les usagers, associations de la nature et de l'environnement, ostréiculteurs, Parc naturel marin, Sage et État. « Réuni tous les trois mois, voire plus fréquemment, il aurait la charge de s'assurer du respect de ses obligations par le délégataire, du respect des plans pluriannuels d'investissements du Siba mais aussi d'examiner les résultats sur la qualité des eaux. D'ailleurs, une clarification du rôle du Siba dans ce contrôle de la qualité des eaux s'impose... »

Contacté, le Siba précise que la procédure de DSP reste à ce stade « confidentielle » et que l'attribution du délégataire ne se fera que lors du prochain conseil syndical, le 9 juillet, « voire celui d'après ».

(1) En avril, c'est Bruno Lafon, le maire de Biganos qui a repris la présidence du Siba.



Le Piéton

à vu que ce soir, la salle des fêtes de Mios va vibrer au son du rock et de la musique live. Le comité des fêtes programme en effet six groupes locaux et propose au public de voter pour les deux qui rejoindront la programmation officielle du festival Mios en fête 2026, cet été. Un tremplin qui, chaque année, permet de découvrir de nouveaux talents. Et comme toujours, l'entrée est gratuite.

ACHAT d'OR et d'ARGENT au plus HAUT PRIX du MARCHÉ !!!

BIJOUTERIE DU MÉDOC
Depuis 1975

Barrière du Médoc
19 avenue de la Libération
33110 LE BOUSCAT

05 56 08 33 75 / 06 99 69 90 00

Tous les bijoux sont achetés au poids net. Les bijoux sont achetés au poids net. Les bijoux sont achetés au poids net.

Utile

« Sud Ouest »

Rédaction et publicité.

6, quai Goslar, 33120 Arcachon.
05 57 52 75 40.

arcachon@sudouest.fr

Portage à domicile. Pour recevoir le journal sans supplément de prix, ou pour tout renseignement sur votre abonnement, un seul numéro (0,12 € / min) : 0820 126 126.

Sauvetage en mer

SNSM Arcachon. Crossa Etel.

02 97 55 35 35 ou le 196 à partir d'un portable.

SNSM Cap-Ferret. 06 68 38 95 60

ou 196 à partir d'un portable.

SNSM Arès. Crossa Etel.

Contact Station : 06 64 85 54 00.

Hôpitaux-cliniques

Centre hospitalier d'Arcachon-

La Teste-Pôle de santé. Avenue

Jean-Hameau, CS 11001, 33164 La

Teste-de-Buch. 05 57 52 90 00.

Clinique chirurgicale d'Arès.

14, boulevard Javal. 05 56 03 87 00.

Pharmacies de nuit

Arcachon. 05 57 72 29 30.

La Teste. 05 56 54 48 20.



C'est ce mardi 2 juin que le Siba va choisir un nouveau délégataire... ou reconduire l'ancien.

THIERRY DAVID / SUD OUEST